



PHILIPPE VIGIER ET LUC LAMIRAUT
DEPUTES D'EURE-ET-LOIR

Monsieur François BRAUN
Ministre de la Santé et de la Prévention
14 avenue Duquesne
75700 PARIS

N/réf : PV/ML/2023-0328-108

Le 28 mars 2023

Monsieur le Ministre,

Notre système de santé est fragilisé par des années de délaissement et de réformes visant à réaliser des économies. En Eure-et-Loir la situation est particulièrement difficile, le nombre de professionnels médicaux et paramédicaux sur le territoire est un des plus faibles de France.

Nos circonscriptions comptent chacune un hôpital de proximité à Châteaudun et Nogent-le-Rotrou. En tant qu'élus, nous nous battons aux côtés de la direction pour améliorer et augmenter l'offre de soins proposée à nos concitoyens. Ces établissements de proximité proposent aujourd'hui des soins de qualité aux habitants de nos circonscriptions sans qu'ils aient besoin de parcourir 60 à 80 km pour se soigner.

Cependant ces hôpitaux sont mis en difficulté et la pérennité de l'offre médicale est remise en cause par des décisions de l'ARS Centre-Val de Loire :

- Le laboratoire d'analyse médicale de l'hôpital de Châteaudun est menacée, sa fermeture mettrait un coup d'arrêt aux projets de l'établissement et risquerait de diminuer l'offre de soins proposée.

- L'hôpital de Nogent-le-Rotrou est confronté aux conséquences de l'application stricte de la loi Rist sur le plafonnement des indemnités des praticiens intérimaires. L'unité d'activités ambulatoires (UAA) de l'établissement fonctionne grâce à des médecins intérimaires qui sont présents dans l'établissement depuis de nombreuses années. Si les nouveaux tarifs, prévus dans ce texte sont appliqués, la plupart des praticiens n'exerceront plus à partir du 3 avril 2023. Cela entraînerait la fermeture du service. Un courrier détaillé en date du 7 mars dernier vous a été adressé.

.../...

.../...

Face à cette double situation il nous a paru urgent de vous alerter afin que vous puissiez regarder avec une attention particulière le sort réservé à nos deux établissements de proximité. Sans votre intervention et si les décisions restent en l'état, la situation de l'offre de soins dans le Sud et l'Ouest de l'Eure-et-Loir va encore se dégrader significativement. Nous souhaiterions pouvoir échanger avec vous sur cette situation.

Nous vous remercions et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.



Philippe VIGIER
Député de la 4^{ème} circonscription



Luc LAMIRAULT
Député de la 3^{ème} circonscription

